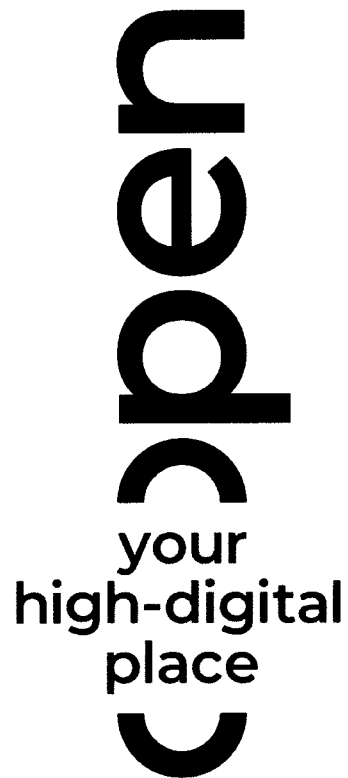


Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 13/07/2026 - 45759 - 2015 B 00012 - 381 031 285 - OPEN



2026/45759

Société par Action Simplifiée
Au capital de 22 598 529,50 euros
Siège social : 2-10 Rue Chaptal
92300 Levallois-Perret
RCS Nanterre 381 031 285

Comptes annuels au 31 décembre 2025

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Fridéric SEBAG
F9F2CA4B091F426

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

SOMMAIRE

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	5
ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES.....	7
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	8
1. Evénements significatifs de l'exercice	8
1.1 Acquisition d'actions NEOS SDI	8
1.2 Acquisition d'actions CRM CENTRIC.....	8
2. Principales règles et méthodes comptables et méthodes d'évaluation	8
2.1 Changement de méthode	8
2.2 Immobilisations incorporelles	10
2.2.1 Frais de recherche et développement	10
2.2.2 Fonds commerciaux	10
2.3 Immobilisations corporelles	11
2.4 Immobilisations financières	11
2.4.1 Titres de participation	11
2.4.2 Prêts à la construction	11
2.5 Créances clients.....	11
2.5.1 Factures à établir	11
2.5.2 Dépréciation des créances clients.....	11
2.5.3 Affacturage	11
2.6 Indemnités de départ à la retraite	12
2.7 Chiffre d'affaires	12
3. Note sur le bilan.....	16
3.1. Immobilisations.....	16
3.2. Amortissements.....	18
3.3. Etat des Echéances des Créances et Dettes	19
3.4. Composition du Capital Social	20
3.5. Provisions Inscrites au Bilan	21
3.6. Provisions pour indemnités de fin de carrière	22
3.7. Charges et Produits Constatés d'Avance.....	23
3.8. Charges à payer et produits à recevoir	24
4. Note sur le compte de résultat.....	25
4.1. Chiffre d'affaires.....	25
4.2. Autres produits et charges d'exploitation	25
4.3. Résultat financier	26
4.4. Résultat exceptionnel	27
4.5. Impôts sur les résultats	27
4.6. Détail des crédits d'impôts	28
5. Informations complémentaires	29
5.1. Engagements hors bilan	29
5.2. Engagements de crédit-bail	29
5.3. Détail des honoraires des commissaires aux comptes	29
5.4. Informations relatives aux parties liées.....	30
5.5. Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction.....	31
5.6. Effectifs	32
5.7. Intégration dans un ensemble consolidé	32
5.8. Risques juridiques	32
6. Evénements postérieurs.....	32

Droit ALII**OPEN SASU**

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	14 508 683	10 432 742	4 075 941	3 241 172
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	4 280 331	4 212 403	67 927	305 031
Fonds commercial	114 496 580	10 056 370	104 440 209	104 440 209
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	133 285 593	24 701 516	108 584 078	107 986 412
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	18 881 104	12 693 163	6 187 941	6 268 578
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	18 881 104	12 693 163	6 187 941	6 268 578
Immobilisations financières				
Participations	29 184 259	3 207 654	25 976 604	52 592 705
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	9 606 503		9 606 503	8 762 411
Autres titres immobilisés				
Prêts	8 835 952		8 835 952	8 104 907
Autres immobilisations financières	770 552		770 552	657 505
TOTAL immobilisations financières :	48 397 265	3 207 654	45 189 610	70 117 528
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	200 563 962	40 602 333	159 961 629	184 372 518
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes	500 554		500 554	620 295
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	64 047 319	431 766	63 615 552	70 366 325
Autres créances	57 970 823	17 197	57 953 626	74 633 920
Charges constatées d'avance	3 395 747		3 395 747	3 050 417
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	125 413 889	448 963	124 964 926	148 050 661
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	9 430 522		9 430 522	956 255
TOTAL valeurs mobilières de placement :	9 430 522		9 430 522	956 255
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	135 344 965	448 963	134 896 002	149 627 211
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	335 908 927	41 051 297	294 857 631	333 999 730

OPEN SASU

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé 22 598 530	22 598 530	22 598 530
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 160 899	68 160 899
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 259 853	2 259 853
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 698 689	6 698 689
Report à nouveau	36 471 758	35 077 212
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	11 091 119	17 394 546
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	147 280 848	152 189 729
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques	734 048	634 479
Provisions pour charges	10 131 294	8 887 195
TOTAL PROVISIONS (II)	10 865 342	9 521 674
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)	2 085 347	4 039 059
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	895 878	951 293
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 277 443	39 938 996
Dettes fiscales et sociales	63 781 854	65 065 684
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 908 475	65 857
Produits constatés d'avance	17 155 941	21 427 267
TOTAL DETTES (III) (1)	127 104 938	131 488 156
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	285 251 128	293 199 559

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

OPEN SASU

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	1 402 597		1 402 597	1 419 195
Production vendue	367 582 674	917 084	368 499 759	380 285 528
Montant net du chiffre d'affaires	368 985 271	917 084	369 902 356	381 704 722
Production stockée				
Production immobilisée			1 925 967	1 032 064
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 139 607	3 491 158
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			6 180	
Autres produits			535 025	502 156
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			373 509 135	386 730 101

Achats de marchandises			547 850	580 262
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			115 053 727	117 553 099
Impôts, taxes et versements assimilés			5 334 676	5 639 264
Salaires			160 119 564	164 149 908
Cotisations sociales			68 328 809	69 648 072
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 928 662	3 640 690
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			244 593	374 421
Dotations aux provisions			2 086 561	922 695
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			232 872	
Autres charges			3 158 102	3 493 234
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			358 035 415	366 001 645

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	15 473 720	10 728 456
---------------------------------------	-------------------	-------------------

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de résultat (Seconde partie)

OPEN SASU

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	15 473 720	20 721 455
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	1 900 000	1 700 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	401 328	296 054
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	3 915	3 273
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	2 305 243	1 999 327
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 230 987	2 100
Intérêts et charges assimilées (3)	385 177	468 442
Différences négatives de change	9 363	13 956
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 625 527	484 498
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	879 693	1 514 859
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	16 353 415	22 236 284
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		2 655 425
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 809 306
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI + VII)		705 519
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 278 524	1 506 093
Impôts sur les bénéfices (X)	3 783 793	4 188 764
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	19 781 137	23 231 282
TOTAL DES CHARGES (I + IV + VI + VII + IX + X)	18 689 920	21 700 087
BÉNÉFICE OU PERTE	11 091 119	17 394 546

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	22 598 530			22 598 530
Primes liées au capital social	68 160 899			68 160 899
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	2 259 853			2 259 853
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 698 689			6 698 689
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	35 077 212	1 394 546		36 471 758
Résultat de l'exercice	17 394 546	11 091 119	17 394 546	11 091 119
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	152 189 729	12 485 665	17 394 546	147 280 848

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

1. Evènements significatifs de l'exercice

1.1. Acquisition d'actions NEOS SDI

OPEN SAS a porté sa participation dans NEOS SDI à 100 % après avoir racheté les derniers 5 % des parts.

1.2. Acquisition d'actions CRM CENTRIC

OPEN SAS a acquis les 29,93 % restants du capital de sa filiale CRM CENTRIC, en devenant ainsi l'unique actionnaire.

2. Principales règles et méthodes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de la société OPEN sont arrêtés dans le respect des principes comptables de base et en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2022-01 relatif au nouveau Plan Comptable Général, applicable à compter de l'exercice 2025.

Toutes les informations fournies sont en euros (€).

2.1. Changement de méthode

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

A compter du 1er janvier 2025, la Société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement 2002-06.

La première application du Règlement correspond au changement de réglementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Changement de présentation des comptes annuels

Pour ce premier exercice d'application la Société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.

Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements).

Le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés à la fin de la note 2 de la présente annexe.

Changement de méthode comptable

En application du règlement ANC n° 2022-06, les changements de méthodes comptables opérés lors de cet exercice impactent la présentation du résultat 2025.

Le détail de ces incidences est exposé à la fin de la Note 2 de la présente annexe.

2.2. Immobilisations incorporelles

2.2.1. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont analysés par la société afin de savoir si les critères d'activation sont réunis. Cette analyse vise à déterminer le contrôle que l'entreprise peut exercer sur les bénéfices économiques futurs des développements portés à l'actif et la probabilité qu'elle en bénéficie.

En outre, pour être capitalisées, les dépenses de développement doivent répondre aux critères suivants :

- Démonstration de la faisabilité technique du projet ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- Existence d'un marché ou de son utilité en interne ;
- Capacité de l'entreprise de mesurer de façon fiable les dépenses liées à l'actif incorporel.

2.2.2. Fonds commerciaux

Le fond commercial représente les éléments incorporels des acquisitions dans le cadre d'opérations de croissance externe ou les éléments incorporels relatif à des opérations de regroupement.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Il s'analyse le plus souvent comme l'acquisition de compétences. Lors des opérations de restructuration de l'entreprise, les éléments identifiables sont réévalués à leur valeur d'utilité. Les éléments incorporels résiduels non affectables sont inscrits à l'actif.

La durée d'utilisation des fonds commerciaux est présumée être non limitée.

La société déprécie la valeur d'un actif lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Elle effectue des tests de dépréciation de ses fonds commerciaux chaque année.

Les dépréciations antérieurement comptabilisées sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

2.3. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les normes applicables à compter de 2005, en particulier le règlement CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relative à la valorisation des immobilisations corporelles, introduisent une approche de valorisation de ces actifs, communément appelée « approche par composants ».

Selon ce règlement, les sociétés ont l'obligation d'identifier et de comptabiliser les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers ayant des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Compte tenu de la nature des actifs détenus, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables au titre des règles sur les actifs. L'analyse des durées économiques est conforme à la durée d'utilité.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens en mode linéaire par application des taux suivants :

- Installations techniques : 3 à 5 ans
- Matériels et outillage : 3 à 10 ans
- Installations et agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 5 ans
- Matériels de bureau, informatique et mobiliers : 3 à 6 ans

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

2.4. Immobilisations financières

2.4.1. Titres de participation

Les titres de participation inscrits à l'actif du bilan sont évalués lors de l'inventaire à la valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

A condition toutefois que leur évolution ne provienne pas de circonstances accidentelles, les données économiques suivantes sont prises en compte pour cette évaluation : les capitaux propres à la date de l'inventaire et la rentabilité dégagée par l'exploitation, analysée dans une perspective pluriannuelle tenant compte du contexte économique et pondérée des données prévisionnelles établies sur cinq années.

Sur la base de ces données la valeur d'inventaire est fixée en tenant compte des motifs et des méthodes d'appréciation retenues lors de l'acquisition et de l'intérêt ainsi que de l'utilité de la participation dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise.

En cas d'évolution défavorable, une dépréciation est constatée.

2.4.2. Prêts à la construction

Les prêts provenant de la participation à l'effort de construction, ne sont pas productifs d'intérêts bien que leur durée soit généralement de 20 ans, ils ne font l'objet d'aucune actualisation.

2.5. Créances clients

2.5.1. Factures à établir

L'ensemble des prestations rendues non encore facturées à la clôture de l'exercice sont enregistrées en factures à établir.

2.5.2. Dépréciation des créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation individualisée est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5.3. Affacturage

Lors de la cession de créances à la société d'affacturage, le compte client est crédité du montant des factures cédées. Le compte " Client - Créances en affacturage "

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

vient diminuer le solde global du compte client apparaissant au bilan. Le financement reçu en contrepartie de la remise des créances est porté dans les comptes de trésorerie correspondants.

2.6. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France. Ces engagements sont évalués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction des conditions d'acquisition des droits, en répartissant de manière linéaire la charge générée lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service restant à effectuer jusqu'au départ en retraite.

Les montants des paiements futurs tiennent compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel (prise en compte des départs à la fois à l'initiative de l'employeur et à l'initiative du salarié), de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles en utilisant un taux financier en rapport avec la durée prévisible de reversement.

Les modifications des prestations des régimes survenant au cours de la période d'acquisition des droits font l'objet d'un étalement sur la durée de vie active résiduelle moyenne des participants au régime.

Lors des opérations d'acquisition d'une filiale, ces engagements font l'objet d'une évaluation et d'une inscription au passif sur la base de l'évaluation à la date d'acquisition.

La provision est comptabilisée dans les comptes au 31 décembre.

2.7. Chiffre d'affaires

Les prestations d'assistance technique, de conseil et d'intégration de Systèmes en Régie et Régie forfaitée sont comptabilisées lorsque le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- Le montant du contrat peut être évalué de façon fiable ;

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

- Le pourcentage d'avancement du projet (déterminé en fonction du nombre de jours réalisés par rapport au nombre de jours prévus) peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes ;
- Les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Une provision pour perte à terminaison est enregistrée lorsque le prix de revient d'un projet est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel.

Les produits correspondants au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de clôture des comptes. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

Tant que le résultat du contrat ne peut pas être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu qu'à hauteur des coûts engagés récupérables.

Les prestations fournies dans le cadre de l'intégration de systèmes associée à de la maintenance et à des ventes de licences ou de matériels comprennent :

- Du matériel et des licences ;
- Des services associés : développement, installation, paramétrage, adaptation ;
- De la maintenance.

Les différents éléments constitutifs des contrats sont comptabilisés de la façon suivante :

- Les ventes de licence sont comptabilisées à la livraison, lorsque toutes les obligations contractuelles relatives à la licence ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations demeurant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ;
- La maintenance, généralement facturée d'avance, est enregistrée au prorata temporis ;
- Les services associés sont reconnus soit en fonction du temps passé soit selon la méthode à l'avancement.

Les produits des ventes liées à la distribution de matériels et logiciels sont comptabilisées à la livraison, lors du transfert des risques et des bénéfices de la propriété à l'acquéreur et lorsque leur montant peut être déterminé de manière fiable.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 04 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

Les modifications de présentation opérées sur la colonne 2024 pour se conformer au nouveau modèle sont les suivantes :

Reclassement au compte de résultat :

Poste du compte de résultat	Exercice 2024 (publié)	Reclassements (Réforme)	Exercice 2024 (reclassé)
Production vendue de services (1)	381 704 722	1 322 301	383 027 023
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (2)	3 491 158	-910 759	2 580 399
Autres produits (3)	502 156	74 774	576 930
Salaires et traitements (4)	164 149 908	1 146 901	165 296 809
Charges sociales (5)	69 648 072	-973 012	68 675 060
Dotations aux provisions pour risques et charges (6)	922 695	281 000	1 203 695
Autres charges d'exploitations (7)	3 493 234	134 291	3 627 525
Résultat d'Exploitation	20 728 455	-102 864	20 625 591
Résultat Exceptionnel	846 119	102 864	948 983
Résultat Net	17 394 546	0	17 394 546

- (1) 1 322 301 Euros – « Transferts de charges » en augmentation de "Production vendue de services" (Produits des activités annexes) ;
- (2) - 2 308 353 Euros - « Transferts de charges » Annulation des transferts de charges reclassés ;
- (2) 1 397 594 Euros « Exceptionnel » Reclassement en "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions" (Relatif à la valorisation actuarielle à l'ouverture de la provision IDR).
- (3) 13 039 Euros « Transferts de charges » en augmentation des "Autres produits" (remboursements de sinistres) ;
- (3) 46 981 € « Exceptionnel » Reclassement en "Autres produits ».
- (3) 14 754 € « Exceptionnel » Reclassement des produits de cession d'immobilisations en produits d'exploitation liés aux actifs.
- (4) 1 146 902 Euros « Exceptionnel » Reclassement en "Salaires et traitements" pour (Charges RC et transaction relatives aux restructurations).
- (5) - 973 013 Euros « Transferts de charges » en déduction des "Charges sociales" (indemnités mutuelles et prévoyances perçues) ;

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

- (6) 281 000 Euros - « Exceptionnel » - Reclassement en "Dotations aux provisions pour risques et charges"
- (7) 124 421 € - « Exceptionnel » - Reclassement en "Autres charges"
- (7) 9 870 € - « Exceptionnel » - Reclassement Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées

Note sur le Résultat Exceptionnel

Redéfinition du résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 a été retraité d'un montant net de **102 864 Euros**.

Ce flux correspond à des opérations qui, bien qu'inhabituelles par leur fréquence, relèvent désormais de la gestion courante selon la nouvelle définition de l'ANC.

Reclassement des postes du bilan :

Suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC n°2022-01, les charges constatées d'avance (compte 486) sont désormais intégrées au poste "Créances".

Afin d'assurer la comparabilité avec l'exercice 2025, le bilan de l'exercice précédent (2024) a été retraité par le reclassement de **3 050 417 euros** depuis la ligne "Charges constatées d'avance" vers le poste "Créances".

Ce reclassement est sans incidence sur le résultat et les capitaux propres.

Postes de l'Actif Circulant	Brut 2024 (publié)	Reclassements	Brut 2024 (reclassé)	Dépréciations	Net 2024 (reclassé)
Avances et acomptes versés sur commandes	620 295	0	620 295	0	620 295
Créances (1)	145 601 329	3 050 417	148 651 746	-601 085	148 050 661
Disponibilités	956 255	0	956 255	0	956 255
Charges constatées d'avance	3 050 417	-3 050 417	0	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	150 228 296	0	150 228 296	-601 085	149 627 211

L'impact du changement de réglementation sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 est le suivant

Reclassement au compte de résultat :

Postes du Compte de Résultat	Solde 2025 (Nouveau PCG)	Reclassements (Flux 2025)	Solde 2025 "Ancienne Méthode"
Produits d'exploitation (1)	373 509 135	624 307	374 133 442
Charges d'exploitation (2)	358 035 415	-1 923 934	356 111 481
Résultat d'Exploitation	15 473 720	2 548 240	18 021 960
Résultat Exceptionnel	0	-2 548 240	-2 548 240

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

- (1) -726 487 Euros « Transferts de charges » reclassé en charges d'exploitation" en déduction des "Charges sociales" (indemnités mutuelles et prévoyance perçues) ;
- (1) 6 180 Euros "Exceptionnel" Reclassement des produits de cession d'immobilisations en produits d'exploitation liés aux actifs.
- (1) 96 000 Euros « Exceptionnel" Reclassement en "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » Relative aux restructurations
- (2) 726 487 Euros « Transferts de charges" en déduction des "Charges sociales" (indemnités mutuelles et prévoyance perçues) ;
- (2) -568 617 Euros "Exceptionnel" Reclassement en "Autres charges"
- (2) -1 085 435 Euros « Exceptionnel » Reclassement en "Salaires et traitements" pour (Charges RC et transaction relatives aux restructurations).
- (2) -763 496 Euros "Exceptionnel" Reclassement en "Dotations aux provisions pour risques et charges » Relatif à la valorisation actuarielle à l'ouverture de la provision IDR)
- (2) -232 872 Euros "Exceptionnel" Reclassement Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées.

Note sur le Résultat Exceptionnel

À compter du 1er janvier 2025, le résultat exceptionnel ne comprend plus que les écritures purement fiscales (provisions réglementées), les changements de méthodes et les corrections d'erreurs, ainsi que les événements majeurs et inhabituels.

En conséquence, les opérations de gestion courante, bien que non récurrentes, sont désormais intégrées au résultat d'exploitation pour un montant total de **- 2 548 240 euros** :

Libellé du reclassement (PCG 2025)	Origine (Ancien PCG)	Montant 2025	Impact sur le Résultat
Reclassement en "Autres charges"	Ex-Charges Exceptionnelles (67)	568 617	Augmentation des charges
Reclassement en "Reprises sur restructuration"	Ex-Reprises Exceptionnelles (787)	-96 000	Augmentation des produits
Reclassement en "Dotations relatif au changement d'hypothèse IDR"	Ex-Dotations Exceptionnelles (687)	763 496	Augmentation des charges
Reclassement en "Salaires" relatif au restructuration	Ex-Charges Exceptionnelles (67)	1 085 435	Diminution des charges nettes
Reclassement des produits de cession	Ex-Produits de cession (775)	-6 180	Augmentation des produits
Reclassement Valeurs comptables (VNC)	Ex-VNC des immo cédées (675)	232 872	Augmentation des charges
		2 548 240	

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

3.1 Immobilisations	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	12 582 715		1 925 967
Concessions, brevets	4 648 543		26 734
Fonds commerciaux	114 496 580		
TOTAL immobilisations incorporelles :	131 727 839		1 952 702
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	8 323 985		1 301 885
Matériel de transport	10 110		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 949 524		423 976
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	19 283 619		1 725 861
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	27 284 687		1 899 572
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 762 411		985 202
TOTAL immobilisations financières :	36 047 098		2 884 774
TOTAL GÉNÉRAL	187 058 556		6 563 336

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Révaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			14 508 683	
Concessions, brevets		394 947	4 280 331	
Fonds commerciaux			114 496 580	
TOTAL immobilisations incorporelles :		394 947	133 285 593	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		1 340 919	8 284 951	
Matériel de transport			10 110	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		787 458	10 586 043	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 128 376	18 881 104	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			29 184 259	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		141 110	9 606 503	
TOTAL immobilisations financières :		141 110	38 790 762	
TOTAL GÉNÉRAL		2 664 433	190 957 459	

INFORMATIONS SUR LES IMMOBILISATIONS

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

- **Prêts**

Les prêts correspondent principalement aux prêts consentis à des organismes collecteurs dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction.

Sur l'exercice la société OPEN a effectué un versement de 731 045 euros.

- **Autres participations**

Néant

3.2 Amortissements

OPEN SASU

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement.	5 ans	Linéaire	9 341 544	1 091 198		10 432 742
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 à 5 ans	Linéaire	4 343 512	263 838	394 947	4 212 403
TOTAL immobilisations incorporelles :			13 685 056	1 355 036	394 947	14 645 145
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc. construction						
Installations techn. mat. et outillage industriel						
Inst. générales, agencements et divers	3 à 10 ans	Linéaire	3 550 541	656 752	1 109 736	3 097 557
Matériel de transport	5 ans	Linéaire	8 138	1 197		9 335
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 6 ans	Linéaire	9 456 362	915 676	785 768	9 586 270
Emballages récupérables et divers						
TOTAL immobilisations corporelles :			13 015 042	1 573 626	1 895 504	12 693 163
TOTAL GÉNÉRAL			26 700 098	2 928 662	2 290 451	27 338 308

3.3 Etat des Créances et Dettes

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 835 952		8 835 952
Autres immobilisations financières	770 552		770 552
TOTAL de l'actif immobilisé :	9 606 503		9 606 503
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	64 047 319	64 047 319	
Avances, acomptes versés sur commandes	500 554	500 554	
Personnel et comptes rattachés	110 376	110 376	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98 069	98 069	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	6 488 061	6 488 061	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	69 418	69 418	
État - Divers			
Groupe et associés	46 777 436	46 777 436	
Débiteurs divers	4 427 463	4 427 463	
TOTAL de l'actif circulant :	122 518 696	122 518 696	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 395 747	3 395 747	
TOTAL GÉNÉRAL	135 520 946	125 914 443	9 606 503

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 085 347	1 962 000	123 347	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 277 443	39 277 443		
Avances et acomptes reçus	895 878	895 878		
Personnel et comptes rattachés	21 084 793	21 084 793		
Sécurité sociale et autres organismes	16 480 281	16 480 281		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	23 266 269	23 266 269		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 950 512	2 950 512		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 842 769	3 842 769		
Autres dettes	65 705	65 705		
Produits constatés d'avance	17 155 941	17 155 941		
TOTAL GÉNÉRAL	127 104 938	126 981 591	123 347	

Au 31 décembre 2025, les créances commerciales cédées dans le cadre du contrat d'affacturage s'élèvent à 27 863 milliers d'euros. Les emprunts et dettes financières divers concernent l'emprunt moyen terme souscrit auprès de la société mère Groupe OPEN dont les caractéristiques sont les suivantes : Taux d'intérêt fixe ; Amortissement trimestriel ; Date de souscription le 08 octobre 2021, terme de 5 ans.

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

L'état des variations des capitaux propres figure à la page 7 de la présente annexe.

Au 31 décembre 2025, le capital social de la société s'élève à 22 598 529,50 € et est composé de 45 197 059 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,5 €.

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	45197059	0,5
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	45197059	0,5

La société OPEN SAS est détenue à 100% par la société mère GROUPE OPEN.

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provision pour risques				
Pour restructuration				
Pour risque clients	49 437	160 000	41 431	168 006
Pour impôts				
Autres provisions pour risques	16 667			16 667
PROVISIONS POUR RISQUES	66 104	160 000	41 431	184 673
Provision pour charges				
Pour prud'hommes	568 376	102 000	121 000	549 376
Pour retraite	8 887 195	1 899 561	655 462	10 131 294
Pour impôts				
Autres provisions pour charges				
PROV. POUR CHARGES	9 455 571	2 001 561	776 462	10 680 670
Provision pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations financières				
Sur titres	1 976 668	1 230 987		3 207 654
Sur créances diverses				
Sur comptes courants				
Sur créances clients	583 887	169 593	321 713	431 766
Sur autres provisions pour dépréciation	17 197			17 197
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 715 376	1 400 579	321 713	7 792 241
TOTAL GÉNÉRAL	16 235 049	3 562 141	1 139 607	18 657 583

Reprise Provision Prud'homme : 121 milliers d'euros utilisé

Reprise Provision retraite : montant non utilisé 20 milliers d'euros et 635 milliers d'euros utilisé

Provision sur titres : Provision titres GO LUXEMBOURG

Reprise provision risque clients : 41 milliers d'euros utilisé

Reprise sur autres provisions pour dépréciation : 322 milliers d'euros utilisé

3.6 PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Le calcul des indemnités de fin de carrière est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations de 2.31 % (contre 2.74 % en 2024) et un taux d'actualisation financière, déterminé par référence au taux de rendement actuariel des entreprises de première catégorie de 3.96 % (contre 3.38 % au 31 décembre 2024).

Les engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié.

Le rapprochement entre la valeur de l'engagement et la provision pour engagements de retraite est détaillé ci-dessous :

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
Hypothèses de calcul des dettes actuarielles		
Taux d'actualisation	3,9600%	3,3800%
Evolution des salaires	2,31%	2,74%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux charges sociales	42,13%	42,13%
Provision pour indemnités de départ en retraite	10 131 294	8 887 195
Coût net des services passés	-	-
Engagement en matière de retraite	10 131 294	8 887 195
Provision pour indemnités de départ en retraite à l'ouverture	8 887 195	9 883 213
Transfert de personnel	-	-
Coûts des services rendus au cours de la période	1 161 065	836 258
Prestations versées sur la période	(655 462)	(630 284)
Effet de toute réduction ou liquidation	-	-
Pertes/gains actuariels	738 496	(1 201 992)
Total provision	10 131 294	8 887 195

3.7 Charges et Produits Constatés d'Avance

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	3 395 747	17 155 941
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	3 395 747	17 155 941

Les charges constatées d'avance s'établissant à 3 396 milliers d'euros au 31 décembre 2025 sont relatives à :

- Des loyers facturés par avance par les bailleurs et des maintenances facturées par avance ou courant sur deux exercices

Les produits constatés d'avance s'établissant à 17 156 milliers d'euros au 31 décembre 2025 sont relatifs

à des prestations facturées non encore réalisées.

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

	31/12/2025	31/12/2024
•CHARGES A PAYER	49 503 951	48 166 230
Intérêts courus	451	429
Fournisseurs, factures non parvenues	18 750 149	16 981 411
Personnel, charges à payer	20 567 956	20 797 472
Organismes sociaux, charges à payer	7 863 641	7 893 572
Etat, charges à payer	2 263 463	2 435 053
Autres dettes	58 292	58 292
•PRODUITS A RECEVOIR	32 004 273	34 401 631
Clients, facures à établir	31 746 710	34 277 850
Personnel, produits à recevoir	90 076	38 022
Organismes sociaux, produits à recevoir	98 069	65 400
Etat, produits à recevoir	69 418	18 651
Divers, produits à recevoir		1 708

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

4.1 Chiffre d'affaires

	2025	2024	2025	2024
Ventes de marchandises	1 402 597	0,4%	1 419 195	0,4%
- France	1 402 597	0,4%	1 419 195	0,4%
- Filiales	-	-	-	-
- Etranger	-	-	-	-
Production vendue	368 499 759	99,6%	380 285 528	99,6%
- France	361 976 110	97,9%	376 394 076	98,6%
- Filiales	4 255 487	1,2%	1 876 808	0,5%
- Etranger	2 268 163	0,6%	2 014 644	0,5%
Chiffre d'Affaires	369 902 356		381 704 722	
Total	369 902 356		381 704 722	

4.2 Autres produits et charges d'exploitation

- La production immobilisée s'établit à : 1 925 967 euros ;

Les autres produits d'exploitation s'établissant à 1 674 632 d'euros au 31 décembre 2025 se décomposent principalement de la façon suivante :

- Reprise de provision pour risques et charges d'exploitation : 1 139 607 euros.
- Autres Produits d'Exploitation : 535 025 euros dont :
 - Régularisation de trop perçus clients non réclamés : 366 971 euros
 - Dettes fournisseurs éteintes prescrites : 90 449 euros

Les achats et charges externes s'établissant à 115 601 577 euros au 31 décembre 2025 se décomposent principalement de la façon suivante :

- Achats de marchandises : 547 850 euros ;
- Charges de sous-traitance : 91 464 858 euros ;
- Loyers et charges locatives : 8 977 529 euros ;
- Frais de déplacements : 3 699 305 euros ;
- Formations : 977 179 euros ;
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires : 6 200 071 euros.

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

4.3 Résultat financier	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Reprises de provisions financières	370 125	289 008
Intérêts sur avances de trésorerie des entreprises liées	1 900 000	1 700 000
Produits financiers de participations - Dividendes	35 118	10 319
Autres produits financiers		
PRODUITS FINANCIERS	2 305 243	1 999 327
Dotations aux provisions financières	1 230 987	2 100
Intérêts sur emprunts		
Agios et frais financiers	115 232	125 493
Intérêts sur avances de trésorerie des entreprises liées	75 812	72 770
Pertes sur créances liées à des participations		
Intérêts et charges assimilées	203 495	263 950
Autres		20 185
CHARGES FINANCIÈRES	1 625 527	484 498
RÉSULTAT FINANCIER	679 716	1 514 829

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

4.4. Résultat exceptionnel

Conformément au nouveau règlement ANC n° 2022-06, le résultat exceptionnel ne comprend désormais que les produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels.

Au titre de l'exercice clos, aucun événement ne répondant à cette définition n'a été identifié par la société.

Nature des flux exceptionnels	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (1)	0	2 655 425
Charges exceptionnelles (2)	0	1 809 306
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL NET	0 €	846 119 €

(1)- Autres produits exceptionnels : Remboursement d'IS à la suite de la réclamation IP Box 2021-2022 : 1 196 milliers d'euro

(1) Reprise provision IDR (Changements hypothèses) : 1202 milliers d'euros

(1) Reprises de provisions pour risques salariés : 196 milliers d'euros

(2) Charges de restructuration : Indemnités et ruptures transactionnelles : 1 147 milliers d'euros

(2) Autres charges exceptionnelles : Concernent principalement les honoraires liés à réclamation IP BOX 2021 - 2022 : 371 milliers d'euros

(2) Provision pour risque sur salariés : 281 milliers d'euros

4.5 Impôts sur les résultats

La société OPEN SAS est intégrée depuis le 1er janvier 2023 dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère NEW GO, redevable de l'impôt d'ensemble.

La répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

Résultat avant impôt		Impôt			Résultat net
		Théorique	Réintégrations / déductions	Dû	
Courant (dont participation)	14 874 912	3 604 329	179 464	3 783 793	11 091 119
Exceptionnel	-	-	-	-	-
Total	14 874 912	3 604 329	179 464	3 783 793	11 091 119

En raison des décalages dans le temps existant entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges, la base fiscale future sera affectée de la manière suivante :

	Début exercice		Variation		Fin exercice	
	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif
Charges non déductibles temporairement						
C3S (Ex-Organic)	-	585 782	-	(20 598)	-	565 184
Participation au résultat	-	1 506 093	-	(227 569)	-	1 278 524
	-	-	-	-	-	-
Report déficitaire ordinaire	-	-	-	-	-	-

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

L'impôt sur les bénéfices se répartit comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Impôts courants	3 903 889	4 153 260
Contribution additionnelle	103 649	111 879
Crédit d'impôt mécénat	(126 675)	(87 901)
Crédit d'impôt recherche	(97 070)	11 526
Total	3 783 793	4 188 764

4.6 Détail des crédits d'impôt

Conformément aux nouvelles dispositions du PCG, le tableau ci-dessous détaille les crédits d'impôt dont bénéficie l'entité. Ces derniers sont comptabilisés en diminution de l'impôt sur les bénéfices (via le compte 699) afin de refléter la charge fiscale nette de l'exercice.

Nature du crédit d'impôt	Montant à l'ouverture	Augmentation (Acquis au titre de l'exercice)	Diminution (Imputation ou Remboursement)	Montant à la clôture
Crédit d'impôt recherche (CIR)	0	97 070	-67 070	30 000
Crédit Impôt Mécénat	102 374	126 675	-101 467	127 582
TOTAL	102 374	223 745	-168 537	157 582

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

5. Informations complémentaires

5.1 Engagements hors bilan

Description	Par	Bénéficiaire	Montant	
			31/12/2025	31/12/2024
Promesse de rachat de 50 000 titres NEOS	OPEN	Actionnaires minoritaires	0	cf (1)
Garantie à première demande sur le bail des locaux sis 2/10, rue Chaptal – 92300 LEVALLOIS-PERRET	BNP Paribas pour OPEN	Bailleur- SCI LEVALLOIS CHAPTAL	651 855	628 229
Nantissement de 29,93 % des titres CRM CENTRIC	Mr Stéphane ROUX et Sylvain DEBEAULIEU	OPEN	0	cf (3)
Mise sous séquestre à l'ordre des avocats de pans d'une fraction du prix d'ADLERE	Vendeurs	OPEN	0,5 M€	0,5 M€
Nantissement de 5% des titres Néos-SDI	Mr Eric Ferrere	OPEN	0	cf (2)

(1) valorisation non communiquée

(2) Dans le cadre de la convention de nantissement, Mr Eric FERRIERE a nanté 50 000 titres Néos-SDI

(3) Dans le cadre de la convention de nantissement, Mrs Stéphane ROUX et Sylvain DEBEAULIEU ont nanté chacun 305 titres CRM CENTRIC

5.2 Engagements de crédit-bail

Néant

5.3 Détail des honoraires des commissaires aux comptes

En application de l'article 832-20 du règlement ANC n° 2022-06, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est détaillé ci-après.

Cette présentation distingue les honoraires liés à la certification légale des comptes, ceux afférents à la certification des informations en matière de durabilité, ainsi que les prestations de services autres que la certification.

Désignation	Commissaire aux comptes : ACA NEXIA	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires afférents à la certification des comptes	91 000	91 000	89 960
Honoraires afférents à la certification de la durabilité	0	0	0
Honoraires pour services autres que la certification	0	0	0
TOTAL	91 000	91 000	89 960



OPEN SASU Période du 01/01/25 au 31/12/25

5.4 Tableau de filiales et participations

Sociétés	Siren	Adresse du siège social	Date d'ouverture de l'exercice	Date clôture de l'exercice	Capitaux propres	% du capital détenu	Montant de la participation	Prêts - avances consentis non encore remboursés	Provision sur titres	Cautions données par la société	Dividendes versés à la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat	Devise
1 - Filiales														
ADLERE	814653622	2-10, Rue Chaptal- 92300 Levallois-Perret	1-janv-25	31-déc-25	676 757	100.00%	9 624 246				1 300 000	14 419 993	-273 158	EUR
CRM CENTRIC	488497124	2-10, Rue Chaptal- 92300 Levallois-Perret	1-janv-25	31-déc-25	-1 874 310	100.00%	170 265					2 953 613	-321 195	EUR
GROUPE OPEN PSF Luxembourg	B 69399	1, rue Glessener LUXEMBOURG	1-janv-25	31-déc-25	546 159	100.00%	1 230 987		1 230 987			4 147 350	-608 608	EUR
La Netscouade	499387405	8, Passage Brulon - 75 012 Paris	1-janv-25	31-déc-25	748 739	100.00%	5 002 785				600 000	6 450 933	340 648	EUR
OPEN DIGITAL SERVICES ROUMANIE	RO22349495	Splaiul Unirii, nr 165 - TN O 030133 BUCURESTI - ROUMANIE	1-janv-25	31-déc-25	980 658	100.00%	1 200 000					5 388 786	454 115	EUR
KYNAPSE	844443200	2-10, Rue Chaptal- 92300 Levallois-Perret	1-janv-25	31-déc-25	-890 844	100.00%	1 976 668		1 976 668			11 915	-5 475	EUR
NEOS-SDI	439 475 815	2-10, Rue Chaptal- 92300 Levallois-Perret	1-janv-25	31-déc-25	3 949 333	100.00%	9 979 208					19 730 751	-223 376	EUR
TOTAL					4 136 492		29 154 159		3 207 654		1 900 000	53 103 341	-637 049	

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

5.5 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

La rémunération, brute avant impôts, allouée aux dirigeants d'OPEN SAS s'établit à 420 008 euros pour l'exercice 2025. Par ailleurs, au titre de 2025 40 000 d'euros de jetons de présence ont été alloués aux mandataires sociaux.

5.6 Effectifs

	2025	2024
Cadres	2 919	3 027
Non cadres	252	323
Total	3 171	3 350

Moynenne annuelle des effectifs par mois mensuels

5.7 Intégration dans un ensemble consolidé

Désignation	Informations
Nom de l'entité mère	NEW GO
Siège social	2-10 rue Chaptal 92300 Levallois Perret
Lieu de dépôt des comptes	RCS Nanterre
Numéro SIREN	885055608

5.8 Risques juridiques

Néant

6 Evènements postérieurs

A la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2025 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

Open

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Associé Unique de la société Open,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Open relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 2.2.2 de l'annexe expose les modalités d'évaluation des fonds commerciaux. Nous avons apprécié la pertinence des estimations retenues.
- La note 2.4.1 de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participation. Une provision pour dépréciation est pratiquée en cas d'évolution défavorable. Nos travaux

ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et leur traduction chiffrée. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié la pertinence des estimations retenues.

- La note 2.7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de nos appréciations des règles et des principes suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans cette note de l'annexe, et avons examiné leur correcte application.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 avril 2026

Le commissaire aux comptes,

ACA Nexia

Fabrice Huglin

C. Huglin 51117 • vous sign

Représenté par
Fabrice Huglin

Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

OPEN SASU

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	14 508 683	10 432 742	4 075 941	3 241 172
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	4 280 331	4 212 403	67 927	305 031
Fonds commercial	114 496 580	10 056 370	104 440 209	104 440 209
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	133 285 593	24 701 516	108 584 078	107 986 412
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	18 881 104	12 693 163	6 187 941	6 268 578
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	18 881 104	12 693 163	6 187 941	6 268 578
Immobilisations financières				
Participations	29 184 259	3 207 654	25 976 604	25 308 019
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	8 835 952		8 835 952	8 104 907
Autres immobilisations financières	770 552		770 552	657 505
TOTAL immobilisations financières :	38 790 762	3 207 654	35 583 107	34 070 430
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	190 957 459	40 602 333	150 355 126	148 325 420
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes	500 554		500 554	620 295
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	64 047 319	431 766	63 615 552	70 366 325
Autres créances	57 970 823	17 197	57 953 626	74 633 920
Charges constatées d'avance	3 395 747		3 395 747	3 050 417
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	125 413 889	448 963	124 964 926	148 050 661
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	9 430 522		9 430 522	956 255
TOTAL valeurs mobilières de placement :	9 430 522		9 430 522	956 255
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	135 344 965	448 963	134 896 002	149 627 211
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	326 302 424	41 051 297	285 251 128	297 952 632

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

OPEN SASU

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé 22 598 530	22 598 530	22 598 530
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 160 899	68 160 899
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 259 853	2 259 853
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 698 689	6 698 689
Report à nouveau	36 471 758	35 077 212
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	11 091 119	17 394 546
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	147 280 848	152 189 729
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques	734 048	634 479
Provisions pour charges	10 131 294	8 887 195
TOTAL PROVISIONS (II)	10 865 342	9 521 674
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)	2 085 347	4 039 059
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	895 878	951 293
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 277 443	39 938 996
Dettes fiscales et sociales	63 781 854	65 065 684
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 908 475	4 818 930
Produits constatés d'avance	17 155 941	21 427 267
TOTAL DETTES (III) (1)	127 104 938	136 241 229
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	285 251 128	297 952 632

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

OPEN SASU

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	1 402 597		1 402 597	1 419 195
Production vendue	367 582 674	917 084	368 499 759	380 285 528
Montant net du chiffre d'affaires	368 985 271	917 084	369 902 356	381 704 722
Production stockée				
Production immobilisée			1 925 967	1 032 064
Subventions				
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			1 139 607	3 491 158
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			6 180	
Autres produits			535 025	502 156
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			373 509 135	386 730 101

Achats de marchandises			547 850	580 262
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			115 053 727	117 553 099
Impôts, taxes et versements assimilés			5 334 676	5 639 264
Salaires			160 119 564	164 149 908
Cotisations sociales			68 328 809	69 648 072
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 928 662	3 640 690
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			244 593	374 421
Dotations aux provisions			2 086 561	922 695
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			232 872	
Autres charges			3 158 102	3 493 234
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			358 035 415	366 001 645

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	15 473 720	20 728 455
---	-------------------	-------------------

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

OPEN SASU

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	15 473 720	20 728 455
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	1 900 000	1 700 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	401 328	296 054
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	3 915	3 273
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	2 305 243	1 999 327
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 230 987	2 100
Intérêts et charges assimilées (3)	385 177	468 442
Différences négatives de change	9 363	13 956
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1 625 527	484 498
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	679 716	1 514 829
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	16 153 436	22 243 284
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		2 655 425
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 809 306
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		846 119
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 278 524	1 506 093
Impôts sur les bénéfices (X)	3 783 793	4 188 764
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	375 814 378	391 384 852
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	364 723 259	373 990 307
BÉNÉFICE OU PERTE	11 091 119	17 394 546

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Tableau de variation des capitaux propres

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	22 598 530			22 598 530
Primes liées au capital social	68 160 899			68 160 899
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	2 259 853			2 259 853
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 698 689			6 698 689
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	35 077 212	1 394 546		36 471 758
Résultat de l'exercice	17 394 546	11 091 119	17 394 546	11 091 119
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	152 189 729	12 485 665	17 394 546	147 280 848

1. Evènements significatifs de l'exercice

1.1. Acquisition d'actions NEOS SDI

OPEN SAS a porté sa participation dans NEOS SDI à 100 % après avoir racheté les derniers 5 % des parts.

1.2. Acquisition d'actions CRM CENTRIC

OPEN SAS a acquis les 29,93 % restants du capital de sa filiale CRM CENTRIC, en devenant ainsi l'unique actionnaire.

2. Principales règles et méthodes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de la société OPEN sont arrêtés dans le respect des principes comptables de base et en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2022-01 relatif au nouveau Plan Comptable Général, applicable à compter de l'exercice 2025.

Toutes les informations fournies sont en euros (€).

2.1. Changement de méthode

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

A compter du 1er janvier 2025, la Société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement 2002-06.

La première application du Règlement correspond au changement de réglementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Changement de présentation des comptes annuels

Pour ce premier exercice d'application la Société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.

Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements).

Le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés à la fin de la note 2 de la présente annexe.

Changement de méthode comptable

En application du règlement ANC n° 2022-06, les changements de méthodes comptables opérés lors de cet exercice impactent la présentation du résultat 2025.

Le détail de ces incidences est exposé à la fin de la Note 2 de la présente annexe.

2.2. Immobilisations incorporelles

2.2.1. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont analysés par la société afin de savoir si les critères d'activation sont réunis. Cette analyse vise à déterminer le contrôle que l'entreprise peut exercer sur les bénéfices économiques futurs des développements portés à l'actif et la probabilité qu'elle en bénéficie.

En outre, pour être capitalisées, les dépenses de développement doivent répondre aux critères suivants :

- Démonstration de la faisabilité technique du projet ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- Existence d'un marché ou de son utilité en interne ;
- Capacité de l'entreprise de mesurer de façon fiable les dépenses liées à l'actif incorporel.

2.2.2. Fonds commerciaux

Le fond commercial représente les éléments incorporels des acquisitions dans le cadre d'opérations de croissance externe ou les éléments incorporels relatif à des opérations de regroupement.

Il s'analyse le plus souvent comme l'acquisition de compétences. Lors des opérations de restructuration de l'entreprise, les éléments identifiables sont réévalués à leur valeur d'utilité. Les éléments incorporels résiduels non affectables sont inscrits à l'actif.

La durée d'utilisation des fonds commerciaux est présumée être non limitée.

La société déprécie la valeur d'un actif lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Elle effectue des tests de dépréciation de ses fonds commerciaux chaque année.

Les dépréciations antérieurement comptabilisées sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

2.3. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les normes applicables à compter de 2005, en particulier le règlement CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relative à la valorisation des immobilisations corporelles, introduisent une approche de valorisation de ces actifs, communément appelée « approche par composants ».

Selon ce règlement, les sociétés ont l'obligation d'identifier et de comptabiliser les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers ayant des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Compte tenu de la nature des actifs détenus, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables au titre des règles sur les actifs. L'analyse des durées économiques est conforme à la durée d'utilité.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens en mode linéaire par application des taux suivants :

- Installations techniques : 3 à 5 ans
- Matériels et outillage : 3 à 10 ans
- Installations et agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 5 ans
- Matériels de bureau, informatique et mobiliers : 3 à 6 ans

2.4. Immobilisations financières

2.4.1. Titres de participation

Les titres de participation inscrits à l'actif du bilan sont évalués lors de l'inventaire à la valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

A condition toutefois que leur évolution ne provienne pas de circonstances accidentelles, les données économiques suivantes sont prises en compte pour cette évaluation : les capitaux propres à la date de l'inventaire et la rentabilité dégagée par l'exploitation, analysée dans une perspective pluriannuelle tenant compte du contexte économique et pondérée des données prévisionnelles établies sur cinq années.

Sur la base de ces données la valeur d'inventaire est fixée en tenant compte des motifs et des méthodes d'appréciation retenues lors de l'acquisition et de l'intérêt ainsi que de l'utilité de la participation dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise.

En cas d'évolution défavorable, une dépréciation est constatée.

2.4.2. Prêts à la construction

Les prêts provenant de la participation à l'effort de construction, ne sont pas productifs d'intérêts bien que leur durée soit généralement de 20 ans, ils ne font l'objet d'aucune actualisation.

2.5. Créances clients

2.5.1. Factures à établir

L'ensemble des prestations rendues non encore facturées à la clôture de l'exercice sont enregistrées en factures à établir.

2.5.2. Dépréciation des créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation individualisée est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5.3. Affacturage

Lors de la cession de créances à la société d'affacturage, le compte client est crédité du montant des factures cédées. Le compte " Client - Créances en affacturage "

vient diminuer le solde global du compte client apparaissant au bilan. Le financement reçu en contrepartie de la remise des créances est porté dans les comptes de trésorerie correspondants.

2.6. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France. Ces engagements sont évalués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction des conditions d'acquisition des droits, en répartissant de manière linéaire la charge générée lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service restant à effectuer jusqu'au départ en retraite.

Les montants des paiements futurs tiennent compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel (prise en compte des départs à la fois à l'initiative de l'employeur et à l'initiative du salarié), de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles en utilisant un taux financier en rapport avec la durée prévisible de reversement.

Les modifications des prestations des régimes survenant au cours de la période d'acquisition des droits font l'objet d'un étalement sur la durée de vie active résiduelle moyenne des participants au régime.

Lors des opérations d'acquisition d'une filiale, ces engagements font l'objet d'une évaluation et d'une inscription au passif sur la base de l'évaluation à la date d'acquisition.

La provision est comptabilisée dans les comptes au 31 décembre.

2.7. Chiffre d'affaires

Les prestations d'assistance technique, de conseil et d'intégration de Systèmes en Régie et Régie forfaitée sont comptabilisées lorsque le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- Le montant du contrat peut être évalué de façon fiable ;

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

- Le pourcentage d'avancement du projet (déterminé en fonction du nombre de jours réalisés par rapport au nombre de jours prévus) peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes ;
- Les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Une provision pour perte à terminaison est enregistrée lorsque le prix de revient d'un projet est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel.

Les produits correspondants au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de clôture des comptes. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

Tant que le résultat du contrat ne peut pas être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu qu'à hauteur des coûts engagés récupérables.

Les prestations fournies dans le cadre de l'intégration de systèmes associée à de la maintenance et à des ventes de licences ou de matériels comprennent :

- Du matériel et des licences ;
- Des services associés : développement, installation, paramétrage, adaptation ;
- De la maintenance.

Les différents éléments constitutifs des contrats sont comptabilisés de la façon suivante :

- Les ventes de licence sont comptabilisées à la livraison, lorsque toutes les obligations contractuelles relatives à la licence ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations demeurant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ;
- La maintenance, généralement facturée d'avance, est enregistrée au prorata temporis ;
- Les services associés sont reconnus soit en fonction du temps passé soit selon la méthode à l'avancement.

Les produits des ventes liées à la distribution de matériels et logiciels sont comptabilisées à la livraison, lors du transfert des risques et des bénéfices de la propriété à l'acquéreur et lorsque leur montant peut être déterminé de manière fiable.

Incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 04 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

Les modifications de présentation opérées sur la colonne 2024 pour se conformer au nouveau modèle sont les suivantes :

Reclassement au compte de résultat :

Poste du compte de résultat	Exercice 2024 (publié)	Reclassements (Réforme)	Exercice 2024 (reclassé)
Production vendue de services (1)	381 704 722	1 322 301	383 027 023
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (2)	3 491 158	-910 759	2 580 399
Autres produits (3)	502 156	74 774	576 930
Salaires et traitements (4)	164 149 908	1 146 901	165 296 809
Charges sociales (5)	69 648 072	-973 012	68 675 060
Dotations aux provisions pour risques et charges (6)	922 695	281 000	1 203 695
Autres charges d'exploitations (7)	3 493 234	134 291	3 627 525
Résultat d'Exploitation	20 728 455	-102 864	20 625 591
Résultat Exceptionnel	846 119	102 864	948 983
Résultat Net	17 394 546	0	17 394 546

- (1) 1 322 301 Euros – « Transferts de charges » en augmentation de "Production vendue de services" (Produits des activités annexes) ;
- (2) - 2 308 353 Euros - « Transferts de charges » Annulation des transferts de charges reclassés ;
- (2) 1 397 594 Euros « Exceptionnel » Reclassement en "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions" (Relatif à la valorisation actuarielle à l'ouverture de la provision IDR).
- (3) 13 039 Euros « Transferts de charges » en augmentation des "Autres produits" (remboursements de sinistres) ;
- (3) 46 981 € « Exceptionnel » Reclassement en "Autres produits ».
- (3) 14 754 € « Exceptionnel » Reclassement des produits de cession d'immobilisations en produits d'exploitation liés aux actifs.
- (4) 1 146 902 Euros « Exceptionnel » Reclassement en "Salaires et traitements" pour (Charges RC et transaction relatives aux restructurations).
- (5) - 973 013 Euros « Transferts de charges » en déduction des "Charges sociales" (indemnités mutuelles et prévoyances perçues) ;

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

- (6) 281 000 Euros - « Exceptionnel » - Reclassement en "Dotations aux provisions pour risques et charges"
- (7) 124 421 € - « Exceptionnel » - Reclassement en "Autres charges"
- (7) 9 870 € - « Exceptionnel » - Reclassement Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées

Note sur le Résultat Exceptionnel

Redéfinition du résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 a été retraité d'un montant net de **102 864 Euros**.

Ce flux correspond à des opérations qui, bien qu'inhabituelles par leur fréquence, relèvent désormais de la gestion courante selon la nouvelle définition de l'ANC.

Reclassement des postes du bilan :

Suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC n°2022-01, les charges constatées d'avance (compte 486) sont désormais intégrées au poste "Créances".

Afin d'assurer la comparabilité avec l'exercice 2025, le bilan de l'exercice précédent (2024) a été retraité par le reclassement de **3 050 417 euros** depuis la ligne "Charges constatées d'avance" vers le poste "Créances".

Ce reclassement est sans incidence sur le résultat et les capitaux propres.

Postes de l'Actif Circulant	Brut 2024 (publié)	Reclassements	Brut 2024 (reclassé)	Dépréciations	Net 2024 (reclassé)
Avances et acomptes versés sur commandes	620 295	0	620 295	0	620 295
Créances (1)	145 601 329	3 050 417	148 651 746	-601 085	148 050 661
Disponibilités	956 255	0	956 255	0	956 255
Charges constatées d'avance	3 050 417	-3 050 417	0	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	150 228 296	0	150 228 296	-601 085	149 627 211

L'impact du changement de réglementation sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 est le suivant**Reclassement au compte de résultat :**

Postes du Compte de Résultat	Solde 2025 (Nouveau PCG)	Reclassements (Flux 2025)	Solde 2025 "Ancienne Méthode"
Produits d'exploitation (1)	373 509 135	624 307	374 133 442
Charges d'exploitation (2)	358 035 415	-1 923 934	356 111 481
Résultat d'Exploitation	15 473 720	2 548 240	18 021 960
Résultat Exceptionnel	0	-2 548 240	-2 548 240

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

- (1) -726 487 Euros « Transferts de charges » reclassé en charges d'exploitation" en déduction des "Charges sociales" (indemnités mutuelles et prévoyance perçues) ;
- (1) 6 180 Euros "Exceptionnel" Reclassement des produits de cession d'immobilisations en produits d'exploitation liés aux actifs.
- (1) 96 000 Euros « Exceptionnel" Reclassement en "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » Relative aux restructurations
- (2) 726 487 Euros « Transferts de charges" en déduction des "Charges sociales" (indemnités mutuelles et prévoyance perçues) ;
- (2) -568 617 Euros "Exceptionnel" Reclassement en "Autres charges"
- (2) -1 085 435 Euros « Exceptionnel » Reclassement en "Salaires et traitements" pour (Charges RC et transaction relatives aux restructurations).
- (2) -763 496 Euros "Exceptionnel" Reclassement en "Dotations aux provisions pour risques et charges » Relatif à la valorisation actuarielle à l'ouverture de la provision IDR)
- (2) -232 872 Euros "Exceptionnel" Reclassement Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées.

Note sur le Résultat Exceptionnel

À compter du 1er janvier 2025, le résultat exceptionnel ne comprend plus que les écritures purement fiscales (provisions réglementées), les changements de méthodes et les corrections d'erreurs, ainsi que les événements majeurs et inhabituels.

En conséquence, les opérations de gestion courante, bien que non récurrentes, sont désormais intégrées au résultat d'exploitation pour un montant total de **- 2 548 240 euros** :

Libellé du reclassement (PCG 2025)	Origine (Ancien PCG)	Montant 2025	Impact sur le Résultat
Reclassement en "Autres charges"	Ex-Charges Exceptionnelles (67)	568 617	Augmentation des charges
Reclassement en "Reprises sur restructuration"	Ex-Reprises Exceptionnelles (787)	-96 000	Augmentation des produits
Reclassement en "Dotations relatif au changement d'hypothèse IDR"	Ex-Dotations Exceptionnelles (687)	763 496	Augmentation des charges
Reclassement en "Salaires" relatif au restructuration	Ex-Charges Exceptionnelles (67)	1 085 435	Diminution des charges nettes
Reclassement des produits de cession	Ex-Produits de cession (775)	-6 180	Augmentation des produits
Reclassement Valeurs comptables (VNC)	Ex-VNC des immo cédées (675)	232 872	Augmentation des charges
		2 548 240	

3. Notes sur le bilan

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

3.1 Immobilisations	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	12 582 715		1 925 967
Concessions, brevets	4 648 543		26 734
Fonds commerciaux	114 496 580		
TOTAL immobilisations incorporelles :	131 727 839		1 952 702
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	8 323 985		1 301 885
Matériel de transport	10 110		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 949 524		423 976
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	19 283 619		1 725 861
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	27 284 687		1 899 572
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 762 411		985 202
TOTAL immobilisations financières :	36 047 098		2 884 774
TOTAL GÉNÉRAL	187 058 556		6 563 336

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			14 508 683	
Concessions, brevets		394 947	4 280 331	
Fonds commerciaux			114 496 580	
TOTAL immobilisations incorporelles :		394 947	133 285 593	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		1 340 919	8 284 951	
Matériel de transport			10 110	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		787 458	10 586 043	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 128 376	18 881 104	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			29 184 259	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		141 110	9 606 503	
TOTAL immobilisations financières :		141 110	38 790 762	
TOTAL GÉNÉRAL		2 664 433	190 957 459	

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

- **Prêts**

Les prêts correspondent principalement aux prêts consentis à des organismes collecteurs dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction.

Sur l'exercice la société OPEN a effectué un versement de 731 045 euros.

- **Autres participations**

Néant

3.2 Amortissements

Période du 01/01/25 au 31/12/25

OPEN SASU

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement.	5 ans	Linéaire	9 341 544	1 091 198		10 432 742
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 à 5 ans	Linéaire	10 264 259	263 838	394 947	10 133 151
TOTAL immobilisations incorporelles :			19 605 803	1 355 036	394 947	20 565 893
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc. construction						
Installations techn. mat. et outillage industriel						
Inst. générales, agencements et divers	3 à 10 ans	Linéaire	3 550 541	656 752	1 109 736	3 097 557
Matériel de transport	5 ans	Linéaire	8 138	1 197		9 335
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 6 ans	Linéaire	9 456 362	915 676	785 768	9 586 270
Emballages récupérables et divers						
TOTAL immobilisations corporelles :			13 015 042	1 573 626	1 895 504	12 693 163
TOTAL GÉNÉRAL			32 620 845	2 928 662	2 290 451	33 259 056

3.3 État des Échéances des Créances et Dettes

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 835 952		8 835 952
Autres immobilisations financières	770 552		770 552
TOTAL de l'actif immobilisé :	9 606 503		9 606 503
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	64 047 319	64 047 319	
Avances, acomptes versés sur commandes	500 554	500 554	
Personnel et comptes rattachés	110 376	110 376	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98 069	98 069	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	6 488 061	6 488 061	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	69 418	69 418	
État - Divers			
Groupe et associés	46 777 436	46 777 436	
Débiteurs divers	4 427 463	4 427 463	
TOTAL de l'actif circulant :	122 518 696	122 518 696	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 395 747	3 395 747	
TOTAL GÉNÉRAL	135 520 946	125 914 443	9 606 503

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 085 347	1 962 000	123 347	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 277 443	39 277 443		
Avances et acomptes reçus	895 878	895 878		
Personnel et comptes rattachés	21 084 793	21 084 793		
Sécurité sociale et autres organismes	16 480 281	16 480 281		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	23 266 269	23 266 269		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 950 512	2 950 512		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 842 769	3 842 769		
Autres dettes	65 705	65 705		
Produits constatés d'avance	17 155 941	17 155 941		
TOTAL GÉNÉRAL	127 104 938	126 981 591	123 347	

Au 31 décembre 2025, les créances commerciales cédées dans le cadre du contrat d'affacturage s'élèvent à 27 863 milliers d'euros. Les emprunts et dettes financières divers concernent l'emprunt moyen terme souscrit auprès de la société mère Groupe OPEN dont les caractéristiques sont les suivantes : Taux d'intérêt fixe ; Amortissement trimestriel ; Date de souscription le 08 octobre 2021, terme de 5 ans.

3.4 Composition du Capital Social

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

L'état des variations des capitaux propres figure à la page 7 de la présente annexe.
Au 31 décembre 2025, le capital social de la société s'élève à 22 598 529,50 € et est composé de 45 197 059 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,5 €.

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	45197059	0,5
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	45197059	0,5

La société OPEN SAS est détenue à 100% par la société mère GROUPE OPEN.

3.5 Provisions Inscrites au Bilan

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provision pour risques				
Pour restructuration				
Pour risque clients	49 437	160 000	41 431	168 006
Pour impôts				
Autres provisions pour risques	16 667			16 667
PROVISIONS POUR RISQUES	66 104	160 000	41 431	184 673
Provision pour charges				
Pour prud'hommes	568 376	102 000	121 000	549 376
Pour retraite	8 887 195	1 899 561	655 462	10 131 294
Pour impôts				
Autres provisions pour charges				
PROV. POUR CHARGES	9 455 571	2 001 561	776 462	10 680 670
Provision pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations financières				
Sur titres	1 976 668	1 230 987		3 207 654
Sur créances diverses				
Sur comptes courants				
Sur créances clients	583 887	169 593	321 713	431 766
Sur autres provisions pour dépréciation	17 197			17 197
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	6 713 375	1 400 579	321 713	7 792 241
TOTAL GÉNÉRAL	16 235 049	3 562 141	1 139 607	18 657 583

Reprise Provision Prud'homme : 121 milliers d'euros utilisé

Reprise Provision retraite : montant non utilisé 20 milliers d'euros et 635 milliers d'euros utilisé

Provision sur titres : Provision titres GO LUXEMBOURG

Reprise provision risque clients : 41 milliers d'euros utilisé

Reprise sur autres provisions pour dépréciation : 322 milliers d'euros utilisé

3.6 PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Le calcul des indemnités de fin de carrière est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations de 2.31 % (contre 2.74 % en 2024) et un taux d'actualisation financière, déterminé par référence au taux de rendement actuariel des entreprises de première catégorie de 3.96 % (contre 3.38 % au 31 décembre 2024).

Les engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié.

Le rapprochement entre la valeur de l'engagement et la provision pour engagements de retraite est détaillé ci-dessous :

RUBRIQUES	01/01/2025	31/12/2024
Hypothèses de calcul des dettes actuarielles		
Taux d'actualisation	3,9600%	3,3800%
Evolution des salaires	2,31%	2,74%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux charges sociales	42,13%	42,13%
Provision pour indemnités de départ en retraite	10 131 294	8 887 195
Coût net des services passés	-	-
Engagement en matière de retraite	10 131 294	8 887 195
Provision pour indemnités de départ en retraite à l'ouverture	8 887 195	9 883 213
Transfert de personnel	-	-
Coûts des services rendus au cours de la période	1 161 065	836 258
Prestations versées sur la période	(655 462)	(630 284)
Effet de toute réduction ou liquidation	-	-
Pertes/gains actuariels	738 496	(1 201 992)
Total provision	10 131 294	8 887 195

3.7 Charges et Produits Constatés d'Avance

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	3 395 747	17 155 941
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	3 395 747	17 155 941

Les charges constatées d'avance s'établissant à 3 396 milliers d'euros au 31 décembre 2025 sont relatives a :

- Des loyers facturés par avance par les bailleurs et des maintenances facturées par avance ou courant sur deux exercices

Les produits constatés d'avance s'établissant à 17 156 milliers d'euros au 31 décembre 2025 sont relatifs à des prestations facturées non encore réalisées.

3.8 Charges à payer et produits à recevoir

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

	31/12/2025	31/12/2024
•CHARGES A PAYER	49 503 951	48 166 230
Intérêts courus	451	429
Fournisseurs, factures non parvenues	18 750 149	16 981 411
Personnel, charges à payer	20 567 956	20 797 472
Organismes sociaux, charges à payer	7 863 641	7 893 572
Etat, charges à payer	2 263 463	2 435 053
Autres dettes	58 292	58 292
•PRODUITS A RECEVOIR	32 004 273	34 401 631
Clients, factures à établir	31 746 710	34 277 850
Personnel, produits à recevoir	90 076	38 022
Organismes sociaux, produits à recevoir	98 069	65 400
Etat, produits à recevoir	69 418	18 651
Divers, produits à recevoir		1 708

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

4.1 Chiffre d'affaires

	31/12/2025	%	31/12/2024	%
Ventes de marchandises	1 402 597	0,4%	1 419 195	0,4%
- France	1 402 597	0,4%	1 419 195	0,4%
- Filiales	-	-	-	-
- Etranger	-	-	-	-
Production vendue	368 499 759	99,6%	380 285 528	99,6%
- France	361 976 110	97,9%	376 394 076	98,6%
- Filiales	4 255 487	1,2%	1 876 808	0,5%
- Etranger	2 268 163	0,6%	2 014 644	0,5%
Chiffre d'Affaires	369 902 356		381 704 722	
Total	369 902 356		381 704 722	

4.2 Autres produits et charges d'exploitation

- La production immobilisée s'établit à : 1 925 967 euros ;

Les autres produits d'exploitation s'établissant à 1 674 632 d'euros au 31 décembre 2025 se décomposent principalement de la façon suivante :

- Reprise de provision pour risques et charges d'exploitation : 1 139 607 euros.
- Autres Produits d'Exploitation : 535 025 euros dont :
 - Régularisation de trop perçus clients non réclamés : 366 971 euros
 - Dettes fournisseurs éteintes prescrites : 90 449 euros

Les achats et charges externes s'établissant à 115 601 577 euros au 31 décembre 2025 se décomposent principalement de la façon suivante :

- Achats de marchandises : 547 850 euros ;
- Charges de sous-traitance : 91 464 858 euros ;
- Loyers et charges locatives : 8 977 529 euros ;
- Frais de déplacements : 3 699 305 euros ;
- Formations : 977 179 euros ;
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires : 6 200 071 euros.

4.3 Résultat financier		Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Reprises de provisions financières		370 125	289 008
Intérêts sur avances de trésorerie des entreprises liées		1 900 000	1 700 000
Produits financiers de participations - Dividendes		35 118	10 319
Autres produits financiers			
	PRODUITS FINANCIERS	2 305 243	1 999 327
Dotations aux provisions financières		1 230 987	2 100
Intérêts sur emprunts			
Agios et frais financiers		115 232	125 493
Intérêts sur avances de trésorerie des entreprises liées		75 812	72 770
Pertes sur créances liées à des participations			
Intérêts et charges assimilées		203 495	263 950
Autres			20 185
	CHARGES FINANCIÈRES	1 625 527	484 498
	RÉSULTAT FINANCIER	679 716	1 514 829

4.4. Résultat exceptionnel

Conformément au nouveau règlement ANC n° 2022-06, le résultat exceptionnel ne comprend désormais que les produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels.

Au titre de l'exercice clos, aucun événement ne répondant à cette définition n'a été identifié par la société.

Nature des flux exceptionnels	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (1)	0	2 655 425
Charges exceptionnelles (2)	0	1 809 306
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL NET	0 €	846 119 €

(1)- Autres produits exceptionnels : Remboursement d'IS à la suite de la réclamation IP Box 2021-2022 : 1 196 milliers d'euro

(1) Reprise provision IDR (Changements hypothèses) : 1202 milliers d'euros

(1) Reprises de provisions pour risques salariés : 196 milliers d'euros

(2) Charges de restructuration : Indemnités et ruptures transactionnelles : 1 147 milliers d'euros

(2) Autres charges exceptionnelles : Concernent principalement les honoraires liés à réclamation IP BOX 2021 - 2022 : 371 milliers d'euros

(2) Provision pour risque sur salariés : 281 milliers d'euros

4.5 Impôts sur les résultats

La société OPEN SAS est intégrée depuis le 1er janvier 2023 dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère NEW GO, redevable de l'impôt d'ensemble.

La répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

Résultat avant impôt		Impôt			Résultat net
		Théorique	Réintégrations / déductions	Dû	
Courant (dont participation)	14 874 912	3 604 329	179 464	3 783 793	11 091 119
Exceptionnel	-	-	-	-	-
Total	14 874 912	3 604 329	179 464	3 783 793	11 091 119

En raison des décalages dans le temps existant entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges, la base fiscale future sera affectée de la manière suivante :

	Début exercice		Variation		Fin exercice	
	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif
Charges non déductibles temporairement						
C3S (Ex-Organic)	-	585 782	-	(20 598)	-	565 184
Participation au résultat	-	1 506 093	-	(227 569)	-	1 278 524
	-	-	-	-	-	-
Report déficitaire ordinaire	-	-	-	-	-	-

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

L'impôt sur les bénéfices se répartit comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Impôts courants	3 903 889	4 153 260
Contribution additionnelle	103 649	111 879
Crédit d'impôt mécénat	(126 675)	(87 901)
Crédit d'impôt recherche	(97 070)	11 526
Total	3 783 793	4 188 764

4.6 Détail des crédits d'impôt

Conformément aux nouvelles dispositions du PCG, le tableau ci-dessous détaille les crédits d'impôt dont bénéficie l'entité. Ces derniers sont comptabilisés en diminution de l'impôt sur les bénéfices (via le compte 699) afin de refléter la charge fiscale nette de l'exercice.

Nature du crédit d'impôt	Montant à l'ouverture	Augmentation (Acquis au titre de l'exercice)	Diminution (Imputation ou Remboursement)	Montant à la clôture
Crédit d'impôt recherche (CIR)	0	97 070	-67 070	30 000
Crédit Impôt Mécénat	102 374	126 675	-101 467	127 582
TOTAL	102 374	223 745	-168 537	157 582

OPEN

SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

5. Informations complémentaires

5.1 Engagements hors bilan

Description	Par	Bénéficiaire	Montant	
			31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés				
Promesse de rachat de 50 000 titres NEOS	OPEN	Actionnaires minoritaires	0	cf (1)
Engagements reçus				
Garantie à première demande sur le bail des locaux sis 2/10, rue Chaptal – 92300 LEVALLOIS-PERRET	BNP Paribas pour OPEN	Bailleur- SCI LEVALLOIS CHAPTAL	651 855	628 229
Nantissement de 29,93 % des titres CRM CENTRIC	Mr Stéphane ROUX et Sylvain DEBEAULIEU	OPEN	0	cf (3)
Mise sous séquestre à l'ordre des avocats de pans d'une fraction du prix d'ADLERE	Vendeurs	OPEN	0,5 M€	0,5 M€
Nantissement de 5% des titres Neos-SDI	Mr Eric Ferrere	OPEN	0	cf (2)

(1) valorisation non communiquée

(2) Dans le cadre de la convention de nantissement, Mr Eric FERRIERE a nanté 50 000 titres Néos-SDI

(3) Dans le cadre de la convention de nantissement, Mrs Stéphane ROUX et Sylvain DEBEAULIEU ont nanté chacun 305 titres CRM CENTRIC

5.2 Engagements de crédit-bail

Néant

5.3 Détail des honoraires des commissaires aux comptes

En application de l'article 832-20 du règlement ANC n° 2022-06, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est détaillé ci-après.

Cette présentation distingue les honoraires liés à la certification légale des comptes, ceux afférents à la certification des informations en matière de durabilité, ainsi que les prestations de services autres que la certification.

Désignation	Commissaire aux comptes : ACA NEXIA	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires afférents à la certification des comptes	91 000	91 000	89 960
Honoraires afférents à la certification de la durabilité	0	0	0
Honoraires pour services autres que la certification	0	0	0
TOTAL	91 000	91 000	89 960

OPEN

SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

5.4 Tableau de filiales et participations

Sociétés	Siren	Adresse du siège social	Date d'ouverture de l'exercice	Date clôture de l'exercice	Capitaux propres	% du capital détenu	Montant de la participation	Prêts - avances consentis non encore remboursés	Provision sur titres	Cautions données par la société	Dividendes versés à la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat	Devise
1 - Filiales														
ADLERE	814653622	2-10, Rue Chaptal- 92300 Levallois-Perret	1-janv-25	31-déc-25	676 757	100,00%	9 624 246				1 300 000	14 419 993	-273 158	EUR
CRM CENTRIC	488497124	2-10, Rue Chaptal- 92300 Levallois-Perret	1-janv-25	31-déc-25	-1 874 310	100,00%	170 265					2 953 613	-321 195	EUR
GROUPE OPEN PSF Luxembourg	B 69399	1, rue Glessener LUXEMBOURG	1-janv-25	31-déc-25	546 159	100,00%	1 230 987		1 230 987			4 147 350	-608 608	EUR
La Netscouade	499387405	8, Passage Brulon - 75 012 Paris	1-janv-25	31-déc-25	748 739	100,00%	5 002 785				600 000	6 450 933	340 648	EUR
OPEN DIGITAL SERVICES ROUMANIE	RO22349495	Splaiul Unirii, nr 165 - TN O 030133 BUCURESTI - ROUMANIE	1-janv-25	31-déc-25	980 658	100,00%	1 200 000					5 388 786	454 115	EUR
KYNAPSE	844443200	2-10, Rue Chaptal- 92300 Levallois-Perret	1-janv-25	31-déc-25	-890 844	100,00%	1 976 668		1 976 668			11 915	-5 475	EUR
NEOS-SDI	439 475 815	2-10, Rue Chaptal- 92300 Levallois-Perret	1-janv-25	31-déc-25	3 949 333	100,00%	9 979 208					19 730 751	-223 376	EUR
TOTAL					4 136 492		29 164 159		3 207 654		1 900 000	53 103 341	-637 049	

OPEN SASU

Période du 01/01/25 au 31/12/25

5.5 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

La rémunération, brute avant impôts, allouée aux dirigeants d'OPEN SAS s'établit à 420 008 euros pour l'exercice 2025. Par ailleurs, au titre de 2025 40 000 d'euros de jetons de présence ont été alloués aux mandataires sociaux.

5.6 Effectifs

	2025	2024
Cadres	2 919	3 027
Non cadres	252	323
Total	3 171	3 350

moyenne annuelle des effectifs fin mois mensuels

5.7 Intégration dans un ensemble consolidé

Désignation	Informations
Nom de l'entité mère	NEW GO
Siège social	2-10 rue Chaptal 92300 Levallois Perret
Lieu de dépôt des comptes	RCS Nanterre
Numéro SIREN	885055608

5.8 Risques juridiques

Néant

6 Evènements postérieurs

A la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2025 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

OPEN

Société par actions simplifiée au capital de 22 598 529,50 euros
Siège social 2/10 rue Chaptal - 92300 Levallois-Perret
R C S Nanterre 381 031 285
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 MAI 2026

[...]

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associé unique, après avoir constaté que la « Réserve légale » est intégralement dotée, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui s'élève à **11.091.119** euros, comme suit

Résultat bénéficiaire de l'exercice	11.091.119 euros
Auquel il convient d'ajouter les sommes figurant au « Report à nouveau » de	36.471.758 euros
Soit un bénéfice distribuable de	47.562.877 euros
A la distribution d'un dividende de <i>Soit 0,24 euro environ par action</i>	11.000.000 euros
Le solde affecté au compte « Report à nouveau », soit	36.562.877 euros

Ce qui aurait pour effet de porter le solde créditeur du compte « Report à nouveau » à un montant créditeur de **36.562.877** euros

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2026

Il est précisé que l'intégralité du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sera éligible, pour les associés y ayant droit, à l'abattement de 40 % tel que prévu par l'article 158 3-2° du Code Général des Impôts

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts l'Associé Unique prend acte de ce que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31 décembre	2022	2023	2024
Dividendes versés	14 000 000 ⁽¹⁾	13 000 000 ⁽¹⁾	16 000.000 ⁽¹⁾
Abattement (pour les personnes y ayant droit)	Néant	Néant	Néant

⁽¹⁾Ces dividendes étaient éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts pour les associés y ayant droit

Pour extrait certifié conforme

Monsieur Frédéric Sebag
Président

DocuSigned by:
Frédéric SEBAG
F9F2CA4B091F426